



**CONVOCATION**  
**A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 22 AVRIL 2021**  
**DE PONT-EN-OGOZ**

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale ordinaire

**le jeudi 22 avril 2021, à 20h00**

à la Halle polyvalente, à Avry-devant-Pont

**Tractanda :**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 décembre 2020
2. Comptes de fonctionnement et d'investissements 2020
  - lecture des comptes
  - rapport de l'organe de révision
  - approbation des comptes
3. Décision sur la pose d'une antenne Swisscom à Le Bry
4. La Gissetta – articles 354 RF et 1357 RF – terrain et bâtiment rural
  - Proposition de vente à la famille Roland, Colette et Jean-Baptiste Pasquier, actuels locataires, pour un montant de CHF 168'292.00
5. Informations du Conseil communal
6. Divers

*Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale ainsi que sur le site internet communal ([www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/](http://www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/)) au moins 10 jours avant l'assemblée. Ces documents étant à disposition, ils ne seront pas relus en assemblée, de même que pour le PV de l'assemblée du 17.12.2020 puisque publié en plus dans le bulletin communal.*

**Le Conseil communal**